

**Ecole du Puy de Nelle**  
**Champniers**  
Rue des Colverts  
16430 Champniers  
Tel : 05 45 69 93 61  
Messagerie : [ce.0160274L@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160274L@ac-poitiers.fr)

## **Procès Verbal du conseil d'école du mardi 20 novembre 2018**

### Présents :

**Municipalité** : Mme Averlan, adjointe chargée des affaires scolaires,

**Parents délégués** : Mmes Bussard, Decelle, Hoyé, Jallageas, Lassaigne,

**DDEN** : Mme Midy

**Équipe enseignante** : Mr Frinaud, directeur, Mmes Bossant, Brunet, Lacroix, Laroche-Vigier, Morisset, Raynaud, Rolland

**Excusés** : , Mme Audebert, Mrs Tcheng Su Tching, Touche (représentants des parents, empêchés), Mme Lévêque et Mme Videau (RASED), Mme Canon (enseignante, malade)

Début de la séance : 18h00

### Ordre du jour :

- **Composition et fonction du conseil d'école**
- **Bilan de rentrée (équipe, effectifs, travaux)**
- **Entrée et sortie de l'école**
- **Mise à jour et vote du règlement scolaire**
- **Prévision des effectifs pour la rentrée 2019**
- **Projets de l'année**
- **Questions diverses**

### Composition et fonction du conseil d'école :

Composition du conseil d'école : le directeur (président), le maire ou son représentant, un conseiller municipal, les maîtres de l'école, un des maîtres du RASED, les représentants des parents d'élèves élus (autant de parents que de classes), le DDEN.

Voix consultatives: l'IEN, les ATSEM, le médecin scolaire, les assistantes sociales et toute personne jugée utile à la tenue des débats.

Le conseil se réunit une fois par trimestre. Il peut être réuni exceptionnellement à la demande du directeur, du maire, de la moitié de ses membres.

Il vote le règlement intérieur, donne son avis sur la sécurité, les budgets, les rythmes scolaires, etc...

Un exemplaire du Procès Verbal est envoyé à l'Inspectrice de Circonscription, à la municipalité, au DDEN, aux parents d'élèves élus, un exemplaire est affiché à l'école, un autre mis en ligne sur le site.

### **Bilan de rentrée (équipe, effectifs, travaux) :**

- L'équipe est constituée de 9 maîtres (dont une maîtresse à temps partiel qui effectue 2 X 1,5 jour de décharge et une demi-journée de remplacement à l'extérieur) et de deux maîtresses du RASED rattachées à l'école qui interviennent sur les écoles du secteur. Deux AVS (Auxiliaires de vie scolaire) assistent deux élèves de l'école. Nous n'avons pas cette année de volontaire de service civique.
- Effectifs des classes :  
CP : 22 ; CP-CE1 : 19 (9 CP, 10 CE1) ; CE1 : 21 ; CE1-CE2 : 23 (6 CE1, 17 CE2) ; CE2-CM1 : 21 (10 CE2, 11 CM1) ; CM1 : 24 ; CM1-CM2 : 22 (8 CM1, 14 CM2) ; CM2 : 25  
Total de l'école au 20 / 11 / 2018 : 177

### **Travaux :**

Gros travaux : goudronnage de l'allée qui contourne l'école et du trottoir qui descend jusqu'à la grille du bas..

Réparations : néons, rideaux, chaises, dalles de seuil

Des travaux de peinture sont-ils programmés pour 2019 ? Mme Averlan déterminera avec le directeur la salle à privilégier.

### **Exercices Incendie et attentat-intrusion :**

- Un exercice incendie a été effectué le jeudi 4 octobre 2018. M Le Moel, l'adjoint chargé de la sécurité, a déclenché l'alarme. Personne n'était prévenu, nous aurions préféré le savoir. Tout s'est bien déroulé, le seul problème est que la serrure de la grille verte de la cour « accroche », nous n'avons pas pu l'ouvrir de l'extérieur pour aller au point de rassemblement. Une nouvelle serrure est commandée par le service technique. Tout le monde a évacué dans le calme et suivant la procédure.
- Un exercice PPMS anti intrusion a été effectué le 16 novembre 2018 : La corne de brume n'a pas été entendue par toutes les classes. Serait-il possible d'avoir une alarme avec plusieurs sonneries ? Les classes de CM1 et CM2 ont été trop bruyantes mais les enfants ont bien réagi dans leur grande majorité.
- Exercice PPMS catastrophes naturelles confinement : à venir

### **Entrée et sortie de l'école :**

La période des travaux (en 2017) a permis aux enseignants de tester la sortie par la cour à l'arrière de l'école. L'espace y est plus grand, moins encombré, plus fonctionnel qu'à l'avant, à cette heure où la majorité des élèves effectue sa sortie par le même espace, contrairement au matin où les arrivées sont échelonnées. C'est pourquoi les enseignants souhaiteraient que la grille de la cour devienne la sortie définitive.

L'allée a été goudronnée (avec de l'enrobé) ce qui permet un accès plus aisé et plus propre.

Un avis a été demandé aux services de l'Inspection académique qui jugent la modification pertinente.

Il est demandé au Conseil d'école la modification de la sortie de l'école à compter du 7 janvier 2019. La modification sera inscrite au nouveau règlement scolaire distribué aux parents après le conseil d'école.

**Demande des délégués des parents d'élèves :** serait-il possible de sécuriser le transformateur pour que les enfants ne puissent pas monter dessus ?

### **Mise à jour et vote du règlement intérieur :**

#### **Premier point à rajouter donc : entrée et sortie de l'école.**

Les sorties de 15h45 et du mercredi midi s'effectueront par la grille de la cour à l'arrière de l'école.

Les parents qui viennent chercher leur enfant en dehors de ces heures-là utiliseront l'entrée de l'école.

#### **Deuxième point : transports scolaires**

Trois services de ramassage sont effectués tous les jours par la compagnie CITRAM.

### **Troisième point : changement du lieu de garderie**

*Avant ... fonctionne comme suit :*

- de 7h00 à 8h30, la garderie s'effectue au centre de loisir
- de 8h30 à 8h50, elle s'effectue au sein de l'école
- de 15h45 à 17h30, elle s'effectue au sein de l'école
- de 17h30 à 19h00, elle s'effectue au centre de loisir

*Les élèves sont placés...personnel municipal.*

Le conseil d'école valide ces modifications à l'unanimité.

Le règlement sera transmis aux familles dès que possible ainsi que la charte de l'utilisation d'internet à l'école pour les élèves de cycle 3.

### **Prévision des effectifs :**

Les effectifs ont baissé à cette rentrée scolaire (177). Il y a eu plus de départs que prévus en juin 2018 et moins d'inscriptions que les autres années aux mois de juillet et août.

Une prévision (demandée comme tous les ans par l'académie) a été établie pour 187 élèves à la rentrée 2019.

### **Projets de l'année :**

- **École et cinéma :** Les classes inscrites iront voir au moins deux films dans l'année. Un travail est fait autour de la projection dans les classes. L'APE finance les séances.
- **Spectacles / théâtre :** chaque classe assistera à un spectacle dans l'année scolaire. Les titres des spectacles prévus seront mis sur le site de l'école. L'APE intervient également dans le financement des séances.
- **Chorales cycles 2 et 3 :**  
Participation des deux chorales de l'école à la fête de la musique le vendredi 21 juin 2019.  
Thèmes retenus :  
Cycle 2 : Nature et environnement  
Cycle 3 : 100 ans de chansons françaises
- **Piscine :** Les CE1 et CE2-CM1 (de septembre à novembre) et les CM1-CM2 (de décembre à mars)
- **Voile :** CM1 (septembre / octobre) et CM1-CM2 (mai / juin)
- **VTT :** 6 séances seront dispensées à la classe de CM2 sur la dernière période. Différents parcours et exercices de difficulté croissante sont proposés.  
Une demande de financement a été déposée pour deux séances supplémentaires pour deux classes (CM1-CM2 et CM2) axées autour de la prévention routière. Le cycle se terminera à Saint Lary avec des sorties adaptées au niveau de chaque groupe.
- **Escrime :** CE1-CE2 et CE2-CM1 ; une demande de budget a été déposée auprès de la mairie.
- **Convention avec les éducateurs sportifs de la commune.** 5 classes auront des cycles sportifs dans le courant de l'année (handball, football, rugby, basket).
- **USEP :** plusieurs rencontres sportives sont prévues dans l'année. Certaines ont déjà eu lieu.
  - cycle 2 : orientation à Brie, jeux d'adresse à Champniers. A faire : gym au sol, multiactivités.
  - cycle 3 : A faire : sports innovants, orientation à la Braconne, course longue, multiactivités.Au delà des objectifs sportifs, cela permet aussi aux enfants d'un même secteur de collège de se rencontrer et motive les élèves lors des séances à l'école.  
Les enseignants transmettent les dates le plus tôt possible, M. Frinaud mettra ces dates sur le site de l'école.
- **Jardinage :** le projet jardin est en cours. Nous sommes en attente des réponses aux demandes de subventions de la commune et du conseil départemental. Des subventions ont également été demandées à l'APE. Classes concernées : les classes du cycle 2.

- **Classes vertes :**
  - Demande de séjour à Saint Lary du 20 au 27 mai avec tous les élèves des classes de CM2 et de CM1-CM2 (47 enfants sur les deux classes). Une réunion d'informations sera proposée aux parents en janvier.
  - Demande de séjour pour les classes de CP et de CP-CE1 au château d'Oléron. Mme Averlan est réservée sur ce dernier projet, la priorité est donnée aux élèves de CM2, et le budget attribué ne peut couvrir toutes les demandes pour les autres niveaux. Une réponse sera donnée fin décembre après examen des prévisions budgétaires.
- **Ricochet :** un projet en sciences sera mené dans les classes de CP, CP-CE1, CE1.
- **Sensibilisation aux dangers des écrans :** A l'initiative de l'APE et avec l'aide financière et matérielle de la municipalité, une sensibilisation aux dangers des écrans va être menée dans les classes. Le professeur Desmurgets viendra le vendredi 1er février à l'école : Il interviendra dans les classes (4 conférences d'une heure environ). En fin d'après midi, il animera une conférence débat avec les familles des élèves à la salle du Bourg. Mme Averlan se réjouit de ce projet et félicite l'APE pour cette initiative très intéressante. Une invitation sera lancée aux parents des autres écoles.
- **Incorruptibles :** 5 classes participent à ce projet. Il s'agit de lire des séries de 6 livres et de déterminer le livre préféré en fin d'année. Niveaux des séries de livres : CE1 / CE2-CM1 / CM2/ 6ème.
- **Centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale :** mené à bien durant septembre et octobre avec exposition de documents et d'objets d'époque, participation à la cérémonie du 11 novembre (chants et lectures de lettres de poilus). Mme Jallageas regrette que les autres classes n'aient pas été averties car certains parents auraient pu être intéressés, même si leur enfant ne chantait pas. Mme Averlan tient à adresser ses félicitations et ses remerciements pour ce travail de qualité.

#### Questions diverses :

- Eclairage de la sortie de l'école au niveau des escaliers. Des solutions seront étudiées de manière à ce que cela soit possible sans pour autant que le lampadaire reste allumé toute la nuit. Peut-être sous forme de projecteurs reliés à des panneaux solaires.
- Les délégués des parents tiennent à remercier la municipalité pour la mise en place de panneaux de signalisation lumineux devant l'école.
- Les parents se demandent si le parking calcaire sera toujours mis à leur disposition. Réponse leur sera donnée après consultation des services municipaux.
- Concernant la fermeture du portillon en bas des écoles, certains parents se trouvent coincés dans l'école à 9h05 / 9h10 ; c'est d'autant plus problématique pour ceux qui ont des poussettes à cause des escaliers.

Concernant la sécurité et la mise en place de dispositif d'ouverture et de fermeture des portes et grilles (gâches électriques , visiophones,...) Mme Averlan souhaite que des réunions soient mises en place avec toutes les parties concernées et les services techniques pour être certain de ce qui est possible de faire d'un point de vue pratique.

La Secrétaire : Virginie Raynaud

Le Président de séance : Michel Frinaud




**Ecole Puy de Nelle**  
 243 rue des Colverts  
 16430 CHAMPNIERS  
 Tél: 05.45.69.93.61  
 email : ce.0160274L@ac-poitiers.fr